

COVID-19

redaction@sonapresse.com

Échos covid

Par R.H.A
NORVÈGE : LEVÉE DE TOUTES LES RESTRICTIONS APRÈS 90 % DE TAUX DE VACCINATION



Photo: DR/L'Union

La Norvège a levé, samedi, quasiment toutes les restrictions mises en place en mars 2020 pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, a annoncé ce vendredi dernier le gouvernement à la faveur de l'avancée de la vaccination qui a atteint un taux de 90 %. " Il s'est écoulé 561 jours depuis que nous avons introduit les mesures les plus sévères jamais adoptées en temps de paix, 561 jours qui ont contraint nos existences comme, je crois, personne n'aurait pu l'imaginer auparavant ", a déclaré la Première ministre, Erna Solberg, lors d'une conférence de presse.

LA PANDÉMIE A AGGRAVÉ LES TROUBLES DE L'ÉRECTION

Dans une revue de la littérature sur le sujet, des urologues font le point sur les effets de la pandémie sur les fonctions érectiles des hommes. Selon eux, la pandémie de Covid-19 a augmenté la prévalence et la sévérité des troubles érectiles chez des hommes déjà concernés par le problème. Le coronavirus en lui-même et le contexte sanitaire général ont chacun pesé de leur poids dans la balance.

FRANCE : 120 MILLIONS DE DOSES DE VACCIN POUR L'AFRIQUE

La France a promis 120 millions de doses à l'Afrique. Soit le double de ce qu'elle prévoyait précédemment, a promis samedi le président Emmanuel Macron. "L'injustice, c'est que dans d'autres continents, évidemment, la vaccination est très en retard. À cause de nous, collectivement, a-t-il déclaré dans une séquence vidéo diffusée samedi soir lors du concert à Paris de l'organisation caritative Global Citizen. En Afrique, c'est à peine 3 % de la population qui est vaccinée. On doit aller plus vite, plus fort."

Gabon : 400 nouveaux cas en 48 heures

Frédéric Serge LONG
 Libreville/Gabon

ENTRE le 23 et le 24 septembre derniers, 400 nouveaux cas positifs au coronavirus ont été détectés sur 10 131 tests réalisés sur le territoire national. Soit un taux de positivité de 3,9 % (contre 5,2 % auparavant). Un peu moins de contaminations que les jours précédents (600 entre le 20 et le 21 septembre), mais toujours inquiétant d'autant plus qu'aucun de ces chiffres n'avait jamais été atteint depuis l'apparition de cette maladie au Gabon en mars 2020.

Les nouvelles infections se partagent entre les provinces de l'Estuaire (373 nouveaux cas positifs sur 9 392 prélèvements à Libreville, soit un total de 20 830 cas confirmés), du Haut-Ogooué (6 nouveaux cas positifs sur 37 prélèvements dont 2 à Franceville et 4 à Moanda, soit un total de 2 991 cas confirmés), du Moyen-Ogooué (3 nouveaux cas positifs sur 126 prélèvements à Lambaré, soit un total de 1 201 cas confirmés), de l'Ogooué-Lolo (3 nouveaux cas positifs sur 3 prélèvements à Lastoursville, soit un total de 354 cas confirmés), de l'Ogooué-Maritime (11 nouveaux cas positifs sur 338 prélèvements à Port Gentil, soit un total de 2 777 cas confirmés), et du Woleu-Ntem (4 nouveaux cas positifs sur 140 prélèvements dont 2 à Bitam et 2 à Oyem, soit un total de 311 cas confirmés). Jusqu'ici, les provinces de Ngounié et de l'Ogooué-Ivindo font figure de bons élèves avec zéro cas depuis bientôt plus d'une semaine. En attendant, 91 personnes restent hospitalisées dont 25 en réanimation pour détresse respiratoire. 98 nouvelles guérisons ont été enregistrées, et, heureusement, aucun nouveau décès n'a été déploré vendredi dernier.



Oyem : après la sensibilisation, la répression

E. EBANG-MVE
 Oyem/Gabon

APRÈS de nombreuses semaines de campagne de sensibilisation, le procureur de la République près le tribunal de première instance d'Oyem, Périne Ada Obiang, a fait, le 23 septembre dernier, une descente musclée dans les rues et espaces commerciaux d'Oyem. Elle était accompagnée des responsables des Forces de défense et de sécurité (FDS) en poste dans le chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, parmi lesquels le commandant de la Région militaire terrestre nord (RMTN), le colonel Moussavou Mandoukou, le directeur régional des polices urbaines nord (DRPU), le colonel Marcel Manguilat Nzamba, le commandant de légion de gendarmerie départemental nord, le lieutenant-colonel Gaston Mbi-ma et certains de leurs hommes. Le but de cette mission visait non seulement à jauger le niveau d'application des mesures barrières édictées par le gouvernement, mais également à sensibiliser et traquer les " réfractaires " à la riposte contre le Covid-19.



Photo: PME

Le procureur de la République d'Oyem, Périne Ada Obiang (en bleu) sensibilisant un opérateur économique.

Pour mener à bien cette visite de terrain, le procureur de la République et ses troupes ont fait le porte-à-porte dans les plus grands espaces commerciaux d'Oyem. Ils ont touché du doigt, entre autres, la présence des points d'eau et du savon (à défaut du gel hydroalcoolique), le marquage d'un mètre sur le sol (distanciation physique) aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des magasins, pâtisseries, ateliers de couture et de vente des pièces détachées, pharmacies et structures bancaires. Au terme du périple, Périne Ada Obiang s'est réjouie de ce

que plusieurs opérateurs économiques des marchés d'Akoakam, Ngouema, Adzougou, La Foire, Tougou-Tougou et Score respectent les mesures gouvernementales. Et, ceux qui continuent à fouler au pied ces mesures, ont été embarqués dans les camions des FDS, avant d'être relâchés après paiement d'une " amende forfaitaire ". Dans les rues d'Oyem, le commandant de la RMTN, le colonel Moussavou Mandoukou a déploré " le relâchement d'une majorité de la population, dans l'application des mesures barrières ". Ces personnes ont été rappelées à l'ordre.